



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 11 septembre 2024 — N° 140**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Ghyslain Vallières.

---

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marcel Parent.

---

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire de La Maison de l'entraide de Sainte-Julie.

---

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jacques R. Roy, alias Quidado.

---

Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata.

**11 septembre 2024**

---

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Westmount.

---

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage aux employés et aux élus municipaux de la circonscription de Saint-Hyacinthe dans le cadre de la Semaine de la municipalité.

---

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. François Gauthier-Drapeau.

---

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à visiter Saint-Lambert pour y découvrir le bowling.

---

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marie-Michelle Fortin.

---

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Corps de cadets 2920 Gatineau.

---

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner le 200<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise Graymont.

---

**11 septembre 2024**

---

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 08.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

Mme Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 71 Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 71.

### **Dépôts de documents**

Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

L'Entente entre le Québec et le Royaume de Belgique modifiant l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Royaume de Belgique signée à Québec le 28 mars 2006, accompagnée d'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 1665-20240911)

11 septembre 2024

---

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le Québec et le Royaume de Belgique modifiant l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Royaume de Belgique signée le 28 mars 2006, signée le 19 avril 2023.

(Dépôt n° 1666-20240911)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 130 concernant une somme octroyée à l'organisme MétaMusique, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mai 2024 par Mme Garceau (Robert-Baldwin);

(Dépôt n° 1667-20240911)

La réponse à la question écrite n° 136 concernant le financement des programmes de soutien à la mission du Conseil des arts et des lettres du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 mai 2024 par Mme Garceau (Robert-Baldwin);

(Dépôt n° 1668-20240911)

La réponse à la question écrite n° 137 concernant les sommes investies dans la Maison René-Lévesque, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 mai 2024 par Mme Garceau (Robert-Baldwin);

(Dépôt n° 1669-20240911)

La réponse à la question écrite n° 152 concernant l'imposition d'une taxe municipale sur les logements vacants, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 juin 2024 par Mme Caron (La Pinière).

(Dépôt n° 1670-20240911)

11 septembre 2024

---

**Dépôts de pétitions**

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice), au nom de M. Martel (Nicolet-Bécancour), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 705 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'amélioration de l'accès aux services de garde pour les enfants à besoins particuliers.

(Dépôt n° 1671-20240911)

---

M. Lemieux (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 548 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien et la prolongation des prestations d'invalidité de la CNESST.

(Dépôt n° 1672-20240911)

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 834 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'agrandissement et la modernisation de l'Hôpital Pierre-Boucher.

(Dépôt n° 1673-20240911)

---

M. Morin (Acadie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 40 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de l'acte notarié technologique à distance.

(Dépôt n° 1674-20240911)

---

11 septembre 2024

---

Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 264 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réintégration des diagnostics évidents donnant accès au Programme de solidarité sociale.

(Dépôt n° 1675-20240911)

---

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 190 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accessibilité aux subventions de l'État pour les personnes autistes possédant un chien d'assistance.

(Dépôt n° 1676-20240911)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 845 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accessibilité aux subventions de l'État pour les personnes autistes possédant un chien d'assistance.

(Dépôt n° 1677-20240911)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec M. Bouazzi (Maurice-Richard), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la répartition de l'énergie disponible pour les projets industriels; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**11 septembre 2024**

---

M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia), présente une motion concernant la bonification des mesures d'alimentation scolaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) présente une motion concernant une élection partielle dans la circonscription de Terrebonne; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que les hausses des tarifs résidentiels d'électricité ne doivent pas dépasser un maximum de 3 % par année.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **300** en annexe)

Pour : **101** Contre : **0** Abstention : **4**

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 61, Loi édictant la Loi sur Mobilité Infra Québec et modifiant certaines dispositions relatives au transport collectif;

11 septembre 2024

---

- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission de l’économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 66, Loi visant à renforcer le suivi des personnes faisant l’objet d’un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d’inaptitude à subir leur procès;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi instaurant l’approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

---

M. Lévesque, deuxième vice-président, les avis suivants :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin de procéder à une formation générale sur le temps d’écran chez les jeunes et ses conséquences et sur les réseaux sociaux;
- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de poursuivre l’étude des observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques ainsi que des rencontres tenues dans le cadre du mandat d’initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d’organes ou de tissus, notamment l’instauration de la présomption du consentement.

11 septembre 2024

---

## AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 27, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 heures.

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce avec vigueur les coupes soudaines et drastiques imposées par le gouvernement caquiste aux établissements d'enseignement supérieur;

QU'elle déplore que ces coupes budgétaires forcent les établissements d'enseignement supérieur à reporter des projets visant l'entretien des bâtiments, la résorption du déficit d'espace ou encore à réduire de façon importante les sommes consacrées à l'acquisition du matériel pédagogique nécessaire à la réussite des étudiants;

QU'elle rappelle que le plus récent rapport de la Vérificatrice générale soulignait que « les deux tiers des bâtiments des cégeps sont en mauvais état et les investissements prévus couvrent moins de la moitié des besoins à venir » et que « le choix de certains projets d'agrandissement ne considère pas adéquatement les besoins réels d'espace »;

QU'elle rappelle que les projections du gouvernement font état d'une croissance attendue du nombre d'étudiants de plus de 10 % d'ici 2027 et que le déficit d'espace est appelé à se creuser;

11 septembre 2024

---

QU'elle rappelle que le gouvernement caquiste a dilapidé un surplus budgétaire important et réalisé un déficit historique;

QU'elle prenne acte que sa gestion négligente des finances publiques le force aujourd'hui à sacrifier le futur du réseau de l'enseignement supérieur et de notre jeunesse;

QU'enfin, elle somme le gouvernement caquiste de travailler de concert avec les établissements d'enseignement supérieur afin de permettre les achats de matériel pédagogique nécessaires et de réaliser les travaux requis dans les meilleurs délais afin de pallier la vétusté grandissante du parc immobilier du réseau de l'enseignement supérieur et de combler les besoins en espaces futurs.

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 53 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 29 minutes 3 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 18 minutes 21 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes 7 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote sur la motion proposée par Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

**11 septembre 2024**

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 12 septembre 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 01, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 12 septembre 2024, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

11 septembre 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 300)

POUR - 101

Abou-Khalil (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
		Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)		Lamothe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Lefebvre (IND)	Setlakwe (PLQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Cliche-Rivard (QS)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)	
D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)		

ABSTENTIONS - 4

Arseneau (PQ)	Bérubé (PQ)	Paradis (PQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
---------------	-------------	--------------	-----------------------------